

Retraite : ne pas être dupe et ne pas se résigner

Le Haut-commissaire à la réforme des retraites a invité les interlocuteurs sociaux, syndicats et organisations patronales, à la présentation de son rapport, le 18 juillet. Nous n'aurons pas de texte en amont nous a-t-on expliqué. Mais déjà les pistes du projet de réforme semblent distillées dans la presse. S'il s'agit de la technique classique destinée à habituer les esprits et espérer annihiler toute forme de réaction, nous ne sommes ni dupes ni résignés.

Il n'y a en effet rien de nouveau ni de surprenant dans ce qui est esquissé. Un régime universel par points conduirait incontestablement à dégrader les droits existants.

Le niveau de pension serait en baisse pour beaucoup car il serait calculé sur toute la carrière et non plus sur les meilleures années, avec comme conséquence un âge effectif de départ retardé de fait pour celles et ceux ne pouvant bénéficier d'une pension suffisante le moment venu.

Cela serait aggravé par la mise en place d'un malus destiné à contraindre à aller jusqu'à 64 ans, dispositif dont le gouvernement laisse entendre qu'il pourrait entrer en vigueur plus rapidement. Outre le recul de l'âge pour tous, le malus pénaliserait injustement tous ceux qui ne sont déjà plus en activité.

Le régime universel signifierait la fin des régimes existants et amène de nombreuses interrogations et inquiétudes sur les dispositions liées à la pénibilité (services actifs) et les droits dérivés (réversion, bonifications).

Dès avril 2018, FO a alerté contre le principe même d'un régime universel sous tutelle de l'Etat dont les syndicats et la négociation collective seraient évincés.

D'ores et déjà, FO multiplie les informations et réunions avec en perspective un rassemblement d'ampleur nationale à Paris le 21 septembre avec l'objectif de convaincre de la nécessité d'une mobilisation de l'ensemble des salariés à la hauteur de l'enjeu. Nous l'avons dit : s'il faut aller à la grève d'ensemble pour préserver la retraite et la protection sociale, FO y est prête et déterminée.


Contact :

Yves VEYRIER
Secrétaire général

Secrétariat général

 [yveyrier](mailto:yveyrier@force-ouvriere.fr)

[@force-ouvriere.fr](mailto:yveyrier@force-ouvriere.fr)

 01.40.52.86.01

Paris, le 7 juillet 2019